

## 14<sup>ème</sup> rencontre du Réseau Wresinski Culture

En partenariat avec le Musée national de l'histoire de l'immigration

# Culture et création, osons les chemins de la rencontre

*« La culture est création, rencontre des hommes, plongée dans l'histoire des hommes.  
Elle est l'histoire même de tous les hommes, pétrie, forgée ensemble. Elle est négation même de la fatalité ».*  
Joseph Wresinski

## Programme

---

- 9h00** : Café d'accueil et découverte de l'exposition « Frontières »
- 9h30** : Mot d'accueil : **Hélène Orain**, Directrice générale du Palais de la Porte Dorée  
**Christophe Géroudet**, Délégué national du Mouvement ATD Quart Monde France
- 9h45** : Table ronde et débat sur le thème « Culture et création, osons les chemins de la rencontre » avec la participation de :  
**Jean-Michel Lucas**, consultant en Droits culturels, ancien DRAC  
**Geneviève De Coster**, représentante d'ATD Quart Monde à la CNCDH  
**Tiphaine Bouniol**, coordinatrice socioculturelle au Centre Jean Quarré d'Emmaüs Solidarité  
**Marie Poinot**, responsable des éditions au Musée national de l'histoire de l'immigration
- 11h30** : 1<sup>er</sup> temps d'atelier (au choix parmi des ateliers de création ou de partage d'expériences)
- 13h00** : Déjeuner sur place avec possibilité de visite commentée de l'exposition Frontières
- 14h15** : 2<sup>nd</sup> temps d'atelier (au choix parmi des ateliers de création ou de partage d'expériences)
- 16h00** : Plénière de clôture : « partageons nos cultures »
- 17h00** : Fin de la rencontre
- 17h30** : Possibilité de visite commentée de l'exposition « Frontières »

## Deux ateliers d'1h30 à retenir parmi les 6 ateliers proposés

---

Deux ateliers d'1h30 à retenir parmi les 6 ateliers proposés :

### 3 ateliers de création :

- **Atelier d'écriture, entre slam et chant** : tour de Babel, récits de racines et de migrations.  
Avec **Louis-Noël Bobey**, musicien
- **Conte** : conte et ... décontamination : quand le conte est fait pour réveiller les adultes et dénoncer la misère. Mise en pratique avec le Quartier de la Lune (ATD QM Rennes). Avec **Gigi Bigot**, conteuse
- **Expression théâtrale** : se laisser surprendre par soi ou l'autre et créer ensemble des tableaux (l'exil, les retrouvailles, la guerre, le départ du bateau...) où chacun vient prendre sa place, inspiré par une émotion mais aussi par ce qui a déjà été construit. Avec **Christine Saillet** de l'Académie internationale de théâtre pour enfants

### 3 ateliers de partage d'expériences :

- **Visite commentée du Musée** via un parcours créé pour les personnes en apprentissage du français (parcours FLE : Français Langue Etrangère)
- « **Migrations et cultures** », partage autour d'expériences dont :  
Bibliothèque de rue au pied d'un hôtel social à Noisy-le-Grand, avec **Julie Quédeville-Jodin**  
Art graphique dans la jungle de Calais, avec **Rahaf Demashki**, artiste-chercheuse
- « **Et si on construisait un projet qui te ressemble ?** » Comment la peur, la violence et la honte se changent en plaisir de partager, lorsque des personnes en situation d'exclusion choisissent de s'exprimer : les mots des sans logis, les vidéos et les chansons des jeunes Manouches.... Avec **Véronique Moisson** de la Compagnie Arts Multiples, Sandra, Primaël et François.  
Projet « Mémoire de Chibanis » avec **Sylvie Dreyfus-Alphandéry** de la Bibliothèque Nationale de France.

# Compte-rendu de la 14ème rencontre du Réseau Wresinski Culture

## INTRODUCTION

**Geneviève Hottois** (Secrétariat Culture - ATD Quart Monde) souhaite la bienvenue à tous pour cette 14ème rencontre du Réseau Wresinski Culture d'ATD Quart Monde dont le programme a été construit collectivement en équipe élargie avec des partenaires du réseau : le secrétariat culture bien entendu, mais aussi des associations, acteurs culturels et artistes. Chaque mot du thème de la journée : "*Culture et Création, osons les chemins de rencontre*" a été pesé longuement et surtout le mot « osons » qui sera un fil rouge à suivre tout au long de la journée pour expérimenter ces chemins : vivre la culture en humanité, s'essayer à la création par des expressions collectives où chacun vienne prendre sa place.

**Hélène Orain**, Directrice du Palais de la Porte Dorée, rappelle que la France est depuis plusieurs siècles un grand pays d'immigration qui a, tout au long de son histoire, accueilli de très nombreuses vagues d'immigration. Et ce musée vise précisément à rendre compte de la manière dont ces vagues d'immigration ont participé à la construction et à l'évolution de notre pays et de notre culture. Ce n'est pas le musée de la diversité, de la rencontre de l'autre ; c'est le musée de la révélation de la France à elle-même. Dire que l'histoire de l'immigration fait partie de notre histoire, c'est en même temps reconnaître que le patrimoine né de cette histoire est bien le patrimoine de tous les français. Et pour que la France s'enrichisse de toutes ces différences et de toutes ces richesses culturelles, le musée est depuis son origine en réseau : nous travaillons au quotidien avec de multiples acteurs locaux, associations, collectivités territoriales, bénévoles... Cette rencontre du Réseau Wresinski Culture est très importante parce qu'elle permet d'imaginer beaucoup de projets de collaboration possible entre nous et de faire un bout de chemin ensemble.

**Christophe Géroutet**, délégué national ATD Quart Monde, remercie Mme Orain d'accueillir cette rencontre dans ce musée. Nous sommes réunis ici entre professionnels dans le domaine des arts, de la culture, des universitaires aussi, des partenaires, des associations, avec qui nous partageons une même conviction du rôle central de la culture dans l'éradication de la misère. Pour Joseph Wresinski, le fondateur du mouvement, se rencontrer, chercher la place de chacun, chercher l'harmonie, était le seul chemin contre l'exclusion sociale. En 1987 il livrait cette réflexion sur la culture : « *Entre cette situation de dépendance d'un assistanat et celle d'une maîtrise des Droits de l'Homme, la culture doit faire la différence. Car vouloir que des hommes sortent de l'exclusion avant de leur offrir les moyens d'une culture libératrice est un non-sens. Ce serait demander à une population de prendre en main ses lendemains en lui interdisant son passé et son présent.* » L'action culturelle permet de nous transformer de l'intérieur, suffisamment pour que l'on ait la force, l'âme et la décision pour transformer les choses. C'est ce qu'elle fait de nous qui est une réponse. Là se trouve la dimension libératrice de la culture.

## TABLE RONDE

**Jean-Michel Lucas** (ancien DRAC, consultant en droits culturels) : on a longtemps cru que l'enjeu était que chacun accède à une 'culture de référence' avec l'objectif d'être cultivé. Mais plus cette politique culturelle se développe, plus il y a de fréquentations de cette culture de référence, plus les écarts se creusent, par exemple entre ceux qui ont un diplôme et ceux qui n'en ont pas. On demeure asymétrique : il y a ceux qui savent tout et ceux qui ne savent rien ! Mais est-on vraiment obligé de rester dans ce schéma de l'accès à la culture pour tous ou de la démocratisation de la culture ? Ne peut-on prendre les choses autrement ?

J'ai alors travaillé pour faire autrement une politique culturelle en considérant que chaque être humain est libre et doit être considéré dans sa dignité. J'ai donc milité pour cette vision de la culture, le chemin d'une politique culturelle fondée sur le référentiel des droits humains fondamentaux, sur la déclaration universelle des droits l'homme. Faire une politique culturelle qui se fonde sur la personne, la personne libre, la personne reconnue en dignité.

Cette approche est maintenant une approche impérative. C'est une approche obligatoire parce qu'elle est maintenant inscrite dans la loi française (article 103 de la loi NOTRe ; article 3 de la loi sur la création artistique, le patrimoine et l'architecture). Le vrai enjeu maintenant, c'est d'oser la loi ! Oser appliquer la loi ! Oser dire : « oui monsieur le Maire, oui madame la Ministre, oui monsieur le Président du conseil régional, nous voulons que la loi s'applique ! ». C'est-à-dire que la politique culturelle soit fondée sur la reconnaissance des droits culturels des personnes, sur la capacité des personnes à être plus libres, à être mieux reconnues dans leur dignité.

1<sup>ère</sup> clé pour ce débat : le droit culturel est un droit humain indissociable des autres droits humains. Ce caractère indissociable des droits culturels exclut une approche sectorielle : c'est la personne dans sa globalité que l'on doit appréhender. En s'appuyant sur les droits culturels, on peut revendiquer que l'enjeu culturel est indissociable des autres comme Droit Humain fondamental. Ce n'est pas rien.

2<sup>ème</sup> clé : qu'est-ce que la « culture » ? Si je prends comme point de départ la personne dotée de droits humains, il y a culture lorsque cette personne donne sens et valeur à ce qu'elle fait, à ce qu'elle est, à ce qu'elle essaie d'être, à ce qu'elle pourrait être, à ce qu'elle a envie d'être. A son passé, à son futur. Mais sans être naïf parce que l'enjeu des droits culturels, des droits humains, c'est de donner sens à des valeurs autant que celles-ci fassent humanité avec les autres. Pour que cela fasse culture, il faut que la liberté et la dignité des autres personnes soient reconnues. Alors on aurait ainsi une définition de la culture qui constitue un vrai enjeu d'action et de politique : « *La culture comprend notamment : le mode de vie, la langue, la littérature, la musique, la chanson, la communication non verbale, la religion ou les croyances, les rites et les cérémonies, les sports et les jeux ; l'habillement, l'habitation, ainsi que les arts. Et les coutumes, les traditions* ». On appelle culture ce qui permet à chacun d'entre nous d'exprimer son humanité et de faire humanité ensemble avec les autres. Car chacun est une ressource culturelle pour l'autre : c'est le référentiel de la loi française depuis 2015 et 2016. Alors osons assimiler ce référentiel !

La 3<sup>ème</sup> clé, c'est le terme création. Dans le référentiel des droits culturels, ce qui est universel et qui doit être l'objet de l'attention de toute la responsabilité publique, c'est la liberté. Une politique des droits culturels, c'est quoi ? C'est une politique qui permet à une personne, parce que c'est elle et pas la personne d'à côté, d'accéder à un peu plus de liberté d'expression artistique selon son parcours à elle. Par conséquent l'enjeu est l'accompagnement des personnes avec des ressources artistiques ou culturelles qu'elles n'avaient pas jusqu'à présent. Mais on doit reconnaître la dignité de la personne dans son attachement à sa culture. L'enjeu de ce référentiel de droits humains, c'est à la fois que cette personne soit reconnue dans ses attachements mais qu'elle puisse aussi faire un parcours d'arrachement à son propre passé pour être elle-même. Ce petit passage d'Edouard Glissant donne le ton : « *Ce que tu perçois de la beauté du monde t'engage dans ton lieu. Ce que tu estimes menacé de la beauté du monde donne direction à ton geste et à ta voix* ». Nous sommes tous porteurs de beauté mais pas pour nous, pas pour notre plaisir. Nous sommes porteurs de la beauté du monde pour faire humanité avec les autres. Pour s'engager.

**Débat** : la 1<sup>ère</sup> question a porté sur les pistes possibles sur le plan opérationnel, pour une libre participation de tous à la vie culturelle de la communauté. JM. Lucas a notamment fait part de son expérience en Nouvelle Aquitaine où il a initié une réflexion sur 18 mois avec la région et les acteurs de terrain, en prenant comme référence le texte qui s'appelle : « L'observation générale 21 » (texte sur l'idéal d'une politique de participation à la vie culturelle). Il cite aussi le travail de pionnier que mène Patrice Meyer-Bisch dans une dizaine de villes.

Suite à la lecture d'un extrait du discours du candidat à l'élection présidentielle Emmanuel Macron le 1<sup>er</sup> mai 2017 opposant « des talents et des sans talents », JM. Lucas souligne que la question, c'est l'équilibre, la reconnaissance réciproque. Il faut profiter des ressources des autres, sinon on n'avancerait pas. Mais apporter des savoirs aux autres exige de les traiter en dignité. Pour faire humanité ensemble, nous sommes tous des sachants mais la responsabilité publique est de construire des interactions entre nous pour permettre que personne ne soit jamais vexé ou mis de côté par sa culture.

Suite à une question sur la nécessaire évolution de la notion de public dans le quotidien des acteurs culturels, JM. Lucas rappelle la charte nationale des médiateurs culturels qui reconnaît la personne humaine dans son identité culturelle. En appliquant la charte, comme ce que font plein d'acteurs comme vous, sensibles et compétents, on peut avancer vers plus de reconnaissance et de liberté.

**Geneviève de Coster** : représentante ATD Quart Monde au sein de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, je ne mesurais pas au départ que l'accès aux droits -qui était pour moi quelque chose de totalement évident- était pour d'autres un combat de tous les instants. J'ai aussi pris conscience de ce lien indissociable entre la culture et les droits de l'Homme : la culture fait partie intégrante des droits de l'Homme mais elle est aussi la clé de l'accès aux autres droits si on ne veut pas être dépendant des autres. C'est pourquoi le Mouvement ATD Quart Monde met la culture au cœur de son combat. Car la misère n'est pas seulement un problème socio-économique : elle est avant tout liée à un manque de relation, de pouvoir, à un manque de participation ou de responsabilité réelle dans la vie publique. Elle est liée à la négation des références culturelles et des capacités des gens. Et en cela, c'est une atteinte à la dignité humaine. Pour venir à bout de ce fléau il faut absolument considérer la misère en termes de droits de l'homme, de violation des droits de l'homme. Comme le disait Pierre-Henri Lambert, Directeur des Droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, « *ce n'est pas pour le respect des droits qu'il faut se battre mais pour le respect des personnes privées de ces droits car chaque droit doit avoir un visage* ». Mais comment oser évoquer la culture quand les gens n'ont pas à manger, quand ils ont

froid ? Ce que nous disent avec force ceux qui ont vécu cette situation, c'est que personne ne peut construire un projet quand il a faim mais personne ne peut rester debout seulement parce qu'il a de la nourriture.

Ce n'est pas simple pour ceux qui n'ont pas connu la misère de dépasser ce premier réflexe d'apporter une aide matérielle et de ne pas se laisser happer par l'urgence. Ce que nous montrent les témoignages de membres du mouvement, c'est que l'essentiel est sans doute de donner aux personnes exclues la force de surmonter les obstacles et de se battre elles-mêmes pour leurs droits, de chercher en chacune d'elles les ressources qu'elles ont pour se battre elles-mêmes. Cela demande beaucoup de temps : le temps de la rencontre, de la connaissance, du partage des savoirs ; c'est un temps incontournable pour se trouver face à l'essentiel qui est le respect de la dignité de chacun.

Si l'art est un moyen d'entrer en relation, de surmonter les peurs, de nous transformer, si l'accès à la culture permet à chacun de nous de revendiquer ses droits et les rendre effectifs, comment s'y prendre pour n'oublier personne ? pour partager nos cultures et ne pas se priver de celles et ceux que l'on n'a pas l'habitude d'entendre et qui pourtant portent en eux toute une culture, la culture de l'entraide par exemple, la culture de la résistance, la culture de l'énergie pour se battre en dépit de conditions inhumaines. Comment on va à la rencontre de ceux dont l'histoire n'a jamais été écrite ? En tout cas pas été écrite par eux donc, finalement, elle est invisible, elle n'existe pas.

La Commission des Droits de l'Homme se bat pour l'effectivité des droits pour tous, pour que les droits soient concrets dans la vie des gens, s'ils correspondent à la réalité de la vie. En conclusion, la seule manière de garantir l'effectivité de tous ces droits, c'est d'être reconnu, de connaître l'autre, de pouvoir exister dignement tous ensemble parmi les siens. En ce sens la culture partagée est la voie incontournable de l'effectivité des droits.

**Débat** : à une bibliothécaire en milieu rural qui s'interroge sur comment convaincre sa hiérarchie et les élus de commencer, en période de restriction, des actions pour faire respecter des droits, G. de Coster répond que c'est la loi ! Et JM. Lucas abonde en rappelant que c'est une arme depuis 2015 et qu'il est prêt à collaborer à traduire un article de loi dans une négociation avec un élu.

Véronique (Compagnie des Arts Multiples) illustre comment, par le respect de l'autre et de sa culture, un projet d'écriture avec des personnes à la rue a pu voir le jour. Un livre a été édité puis mis en scène à partir de témoignages de SDF pleins d'humour et de sentiments. La culture, c'est aller vers les gens, partager nos cultures et avancer ensemble. Et s'il existe des dispositifs intéressants, les connaître, s'en servir et pousser les portes.

Face à l'effondrement des subventions publiques et un compartimentage, une ségrégation comme jamais, et sachant que le référentiel des droits culturels est acquis en France, JM. Lucas rappelle que la question est : quelles sont les forces sociales ou politiques qui s'en emparent ? On est un certain nombre à porter ce discours et à espérer que cela puisse changer. Mais la vie politique c'est beaucoup un rapport de force. Le travail a été fait et maintenant, c'est dans la loi. A présent c'est vous toutes et vous tous qui êtes porteurs du rapport de force. Faisons grandir le rapport de force, faisons alliance avec ceux qui veulent, créons des groupes de travail et puis on se retrouve dans 6 mois, dans un an et on essaie de porter un discours politique à une nouvelle majorité. Après tout c'est cela la démocratie.

**Marie Poinot** (directrice des éditions au musée national de l'histoire de l'immigration) : l'expérience dont je vais vous parler avec Tiphaine est un des volets d'une collaboration du musée avec Emmaüs Solidarité. Alors qu'on insiste trop sur la démocratisation de la culture et pas assez sur la démocratie culturelle, on a décidé que le musée allait se rendre dans le centre Jean Carré pour sortir de ses murs. On a choisi de partir sur les contributions culturelles et artistiques des migrants à l'histoire de Paris. Pourquoi ? Parce que si on essaie de se réapproprier le patrimoine culturel qui est issu de l'immigration, on essaie de montrer les processus de construction en commun de ce patrimoine. On place d'emblée le migrant dans une situation d'acteur culturel et on l'inscrit dans une filiation, une histoire. On a par exemple choisi de traiter comment les pratiques culinaires, les denrées, les commerces apportent, vivifient et transforment notre gastronomie française si réputée à l'étranger. Comment les pratiques vestimentaires font aussi évoluer le regard d'une société, donnent des idées aux créateurs... A travers ces activités on va pouvoir continuer à enrichir ce qu'on appelle la galerie des dons du Musée, c'est-à-dire ce lieu qui fait coïncider des objets, des archives personnelles et un récit. Un récit de migrant sur le sens, la valeur et la proposition que ces objets peuvent contenir.

**Tiphaine Bouniol** (coordinatrice socio-culturelle Emmaüs Solidarité) : le centre Jean Carré accueille 150 personnes, exclusivement des hommes majeurs qui viennent d'horizons très différents. Evidemment s'est posée tout de suite la question de la culture. Le mot 'migrant' recouvre une diversité humaine absolument phénoménale. Derrière ce mot se cachent des hommes et des femmes qui ont emporté avec eux une culture. Dans l'idée de cet accueil digne, il était pour nous essentiel de proposer une activité culturelle pour faire connaître notre société, pour accueillir mais surtout pour valoriser ces personnes qu'on accueille.

L'enjeu en termes de communication était triple : au sein du centre entre des gens issus de régions très différentes, entre le public accueilli et les salariés mais aussi entre le centre et le quartier. D'où ces temps de rencontre une fois par mois dans le centre, avec l'idée d'accueillir les gens du quartier pour pouvoir parler de la question de la migration de façon positive. En questionnant dans notre histoire les différents mouvements de migration et ce que cela a apporté à notre culture.

Le public des personnes hébergées a tout de suite participé de façon très active. De façon très spontanée et très naturelle, les personnes ont pris part au projet, se sont imposées dans ce projet. Voilà donc une expérience très étonnante et fascinante de voir à quel point il est facile de proposer quelque chose en laissant une grande liberté à chacun de pouvoir raconter qui il est, de pouvoir partager avec nous qui nous sommes.

**Débat** : face au constat que certains élus mènent des politiques délibérées de ségrégation culturelle (exemple des maisons de retraite ou du handicap), il y a deux pistes à suivre : d'abord il faut essayer d'avoir un collectif plus fort sur la défense des droits culturels ; ensuite, comme le défenseur des droits se plaint de ne pas être assez souvent saisi sur ces discriminations culturelles, peut-être faudrait-il faire des recours pour manquement.

JM. Lucas ajoute, en termes de judiciarisation, que l'on peut s'appuyer sur le rapport qui a été rendu public sur « Droits Culturels et Cour Européenne des Droits de l'Homme ». De même on peut travailler sur « L'observation générale 21 ». Enfin, il faut une discussion publique au parlement sur la ratification de la convention Faro qui acte que chacun, chaque communauté de personnes est porteur du patrimoine culturel de l'Europe.

La représentante d'une association d'artistes fait part du besoin d'un endroit pour se former et avoir de l'aide pour pouvoir monter des projets. Peut-être aussi avoir un observatoire ? avoir des spécialistes comme Monsieur Lucas qui nous apprend qu'on peut se revendiquer d'une loi.

### Conclusions de la table ronde

**Marie Poinso**t rappelle, suite à la dernière question sur les formations, que la direction du partenariat du musée a pour mission d'animer un réseau de partenaires de façon très large. En conclusion, il faut parler des ressources culturelles, identitaires et artistiques comme des biens appropriables par tous. Et effectivement les musées ont cette mission de les valoriser, de les mettre à portée d'un public dans son lieu mais aussi à l'extérieur. Donc ce lieu peut être un lieu de fédération, de mutualisation et de réflexion commune.

**Tiphaine Bouniol** souligne que l'on peut faire des choses sans moyen. Evidemment c'est une chose pour laquelle on doit davantage se battre tous ensemble pour pouvoir mettre en place nos projets.

**Geneviève de Coster** rappelle que cette approche par les droits est extrêmement récente ; donc on peut espérer que beaucoup de gens se l'approprient. De plus on a des outils, tous ces outils conventionnels mais qui sont eux aussi récents : toutes ces conventions onusiennes qui ne sont pas faciles à s'approprier mais qui ne doivent pas rester un truc d'experts. Et à part ces outils conventionnels, il y a toute la valorisation des expériences !

**Jean-Michel Lucas** conclut qu'on est maintenant, après le combat pour la loi, tous un peu responsables de la prochaine étape. Alors comment on peut travailler ensemble, capitaliser toutes ces expériences ? Cela renvoie, pour une société plus juste, à la responsabilité politique de tous, pas simplement des élus. L'enjeu culturel n'est pas simplement la rencontre avec la culture de l'autre, c'est le combat politique, c'est le temps des droits culturels, c'est le temps de la démocratie argumentée, la démocratie ouverte, la démocratie effectivement où l'autre est reconnu comme interlocuteur.

## ATELIERS

Les ateliers ont permis pour certains de riches partages d'expériences, pour d'autres l'opportunité de vivre ensemble un temps de création collective.

A l'issue de chaque temps d'atelier, les participants étaient invités à inscrire sur un post it leur impression à chaud. Nous avons fait œuvre collective en affichant tous les post it sur un mur à l'entrée de la plénière. Quelques extraits :

*Découverte du slam : ça m'a bougé ! // L'atelier comme réciprocité humaine // Rester debout // Sortir de l'entre-soi, être en chemin // Et c'est moi qui écris ma vie ! // Aller à la rencontre de l'autre // Démocratie culturelle et non démocratisation culturelle // Super moment, plein d'idées et de lumière // Des rêves et des images pour la suite // Quel oxygène cet observatoire général ! Debout et en marche !*

## SEANCE DE CLOTURE

Les premières interventions soulignent le caractère fondamental de débattre et d'agir à partir des droits culturels plutôt que de l'accès à la culture ainsi que la nécessité de poursuivre le travail sur la sémantique, sur le vocabulaire, pour faire évoluer les notions (« publics empêchés, ... »).

Une participante se félicite du fait qu'il n'y avait pas que des gens d'ATD à cette rencontre. Une journée comme celle-là est surtout une occasion de voir un peu ce qui se passe, de faire des connections directes entre les gens. « *Ce qui m'a intéressé dans cette journée, et je vous en remercie, c'est d'avoir des temps d'échanges entre acteurs différents, artistes et intervenants, des personnes qui ont travaillé à la DRAC, des étudiants.* » Cela permet de voir ce qui bloque concrètement dans ce que l'on est en train de faire et de se rassembler avec des gens qui ont le même blocage. Ce genre de journée le permet et permet d'agir sur ce blocage.

A une question pour le secrétariat culture d'ATD concernant ce que pourrait être la suite de cette journée, il est répondu que « *La suite sera ce que vous en ferez ! On est chacun participant mais surtout acteur du Réseau culture.* » Au-delà des 4 personnes d'ATD Quart Monde qui assure le secrétariat, c'est tous ensemble que doit se construire la suite. Et par rapport à la demande de se voir, au-delà d'une grande journée nationale comme cela, lors d'une rencontre par région, Geneviève Hottois répond que l'idée d'insérer beaucoup plus les régions est quelque chose qui nous préoccupe et qu'il faut le mettre dans nos perspectives pour le Réseau Culture.

Ce que Jean-Michel Lucas retient de cette journée, c'est que c'est très rare d'avoir l'articulation entre ceux qui font, ceux qui organisent et puis ceux qui peuvent aussi travailler sur d'autres plans, par exemple sur le plan du discours international. Et aujourd'hui nous avons toute la palette et non un monde séparé entre le théorique et la pratique. Nous sommes tous ensemble et avons tous appris quelque chose. Et cela, c'est très rare !

Laura (fédération des acteurs de la solidarité) indique qu'il existe plein de choses qui foisonnent en ce moment et ce serait intéressant d'avoir un espace qui puisse nous rassembler, qui puisse être à la fois un espace de partage de pratiques, un espace de débat qui intègre aussi plus largement les artistes, toutes celles et ceux qui peuvent se sentir concernés par les droits culturels pour les porter collectivement et que cela fasse évoluer à la fois les pratiques de différents acteurs mais aussi les politiques publiques de manière un peu plus large.

D'ailleurs, avec les outils qu'on a actuellement, Facebook, internet, ... on devrait quand même trouver des solutions simples pour pointer des actions en cours et permettre ensuite les contacts. Au moins avoir la connaissance de ce qui se fait ailleurs, ce serait déjà un minimum. Clémentine (étudiante en master dynamiques culturelles) se propose d'aider pour monter un groupe Facebook ou quelque chose...

A une question sur le besoin de formation pour mieux prendre connaissance de la loi pour pouvoir l'utiliser et obtenir des ouvertures dans les politiques publiques locales, Jean-Michel Lucas répond que lui non plus n'était pas spécialiste avant de se saisir de ces textes de loi, de ces droits, de ces référentiels. Ce qu'il peut faire, avec d'autres, c'est mettre ces outils à disposition de ceux qui veulent organiser des sessions, des moments de formation par exemple.

Il déplore d'ailleurs qu'alors qu'il y a au moins 100 formations de Master Culture en France, il n'y en ait pas un qui soit capable de sortir un étudiant spécialiste en droits ! Donc le premier enjeu c'est que des jeunes diplômés qui ont des Masters se forment aux droits culturels et qu'ils puissent après faire l'information de ceux qui ne sont pas formés. L'urgence de JM. Lucas est de former une dizaine de personnes qui seraient capables de répondre aux questions un peu partout en France.

Et tout ce que Jean-Michel Lucas a écrit est gratuit d'usage et disponible sur le net, sur le site de l'Irma, sur Facebook à Doc Kasimir Bisou ou dans ses éditoriaux sur Profession Spectacle (cf adresses ci-dessous).

Jean-Michel Lucas conclut qu'il faut trouver des moyens publics pour financer la relation avec les personnes. Ce temps doit être financé justement dans le cadre des lois sur les droits culturels. C'est cela le vrai combat !

Geneviève Hottois conclut en soulignant que les droits culturels ont intéressé beaucoup d'entre vous : c'est même le sujet qui est ressorti le plus aujourd'hui. Ce que l'on pourrait peut-être retenir comme perspective, ce serait de se définir des priorités en se posant les bonnes questions, celles que justement on a évoqué aujourd'hui et se donner un axe pour essayer de communiquer autour de cet axe. Et puis il nous faut trouver les moyens de communiquer plus et de se retrouver. Peut-être faire des groupes de travail ? peut-être justement en région ? Merci beaucoup à vous d'être venus partager tous ces très riches échanges.

Liens internet pour retrouver les écrits de Jean-Michel Lucas :  
<http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>  
<https://www.facebook.com/dockasimir.bisou?fref=ts>  
<http://www.profession-spectacle.com/>